

Conférences de la souveraineté alimentaire

Île-de-France

Webinaire du 30 juin 2026

chambres-agriculture.fr





Ordre du jour

- Rappel de la démarche adoptée en Île-de-France
- Contribution régionale : synthèse
 - La demande des consommateurs, un atout pour la production régionale
 - La restauration collective, un acteur incontournable
 - La diversification de la production francilienne pour une meilleure résilience
 - L'accès aux ressources pour produire, de multiples enjeux
 - La transformation et la logistique, des particularités franciliennes à prendre en compte
- Contribution régionale : objectifs et projets

Rappel sur la démarche adoptée en Île-de-France

Objectif

Bâtir un scénario de reconquête de la souveraineté alimentaire

PHASE NATIONALE

Définir des objectifs nationaux de production et de transformation à 10 ans par groupe sectoriel (présentés le 24 février au SIA)



Décembre 2025
à février 2026

Trois facteurs d'évolution à prendre en compte pour réactualiser les plans de filières pour les 10 prochaines années

Groupes sectoriels



Évolution des tendances consommateurs

Contexte géopolitique

Changement climatique

Plans filières rédigés après 2017

Plans de souveraineté (PSFL, PSPV...)

Stratégies interministérielles

Capitaliser sur l'existant.

Faires des retours d'expérience sur les plans de filières et de souveraineté.

Actualiser à l'aune des 3 facteurs d'évolution.

PHASE TERRITORIALE

=> Décliner ces objectifs au niveau régional
=> S'engager localement sur des projets

Mars 2026
à juin 2026



Objectifs cible pour la Métropole à horizon 10 ans

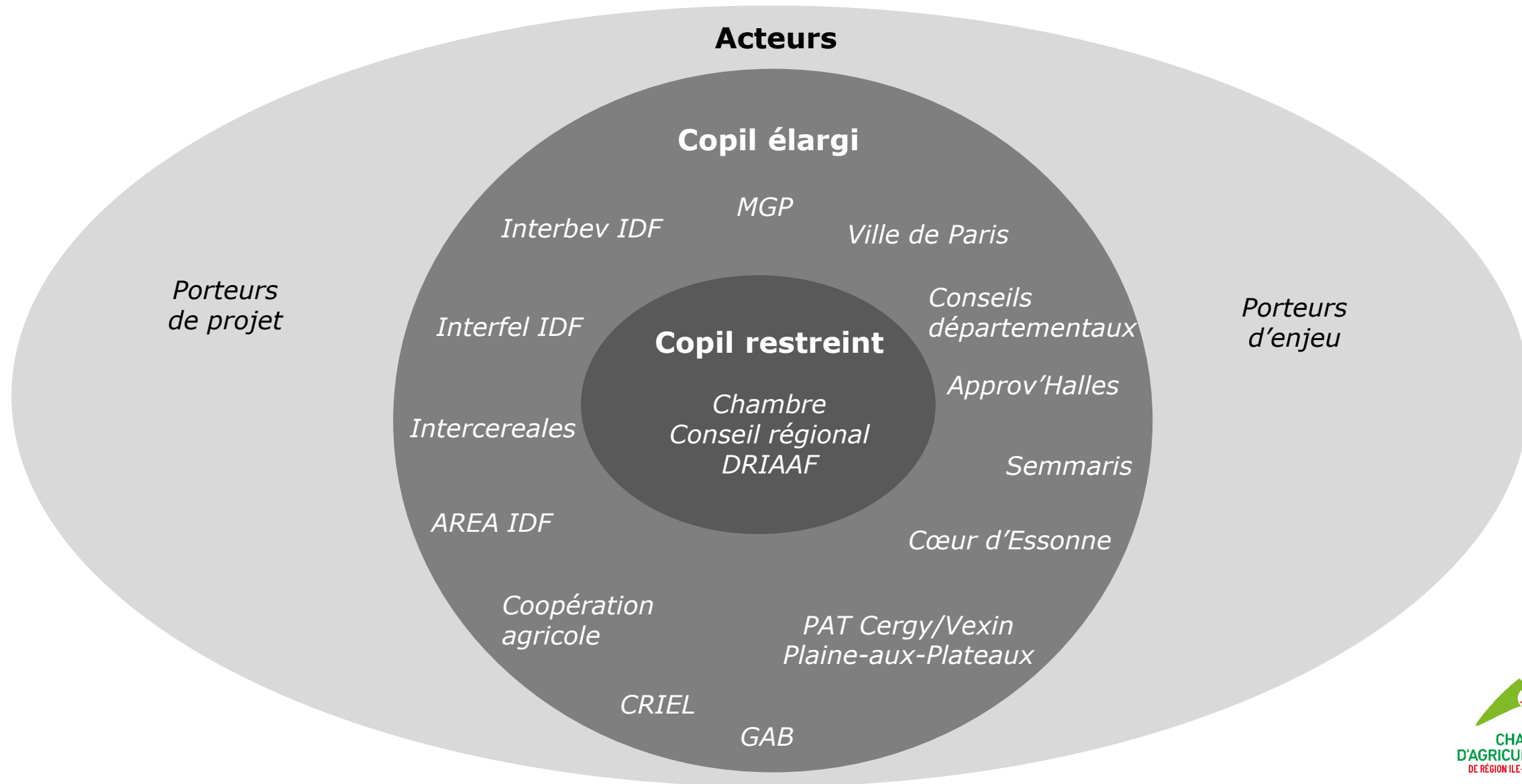


Identification de la part de la contribution de la Région Grand Est à la cible Métropole (cible rapportée à 100%)





Rappel de l'organisation retenue en Île-de-France



Méthode et calendrier

Groupes sectoriels
nationaux

Groupes sectoriels
nationaux

Plusieurs
événements
régionaux

4 ateliers : « distribution »,
« logistique »,
« filière blé/farine »,
« restauration collective »

**Première
contribution
(préfet de
région)**

**Deuxième
contribution
régionale**

Echanges bilatéraux avec
des porteurs de projets

Janvier

16 avril

12 mai

21 mai

29 mai

30 juin

COPIL hebdo

COPIL élargi

Plénière

COPIL élargi

Contribution régionale : synthèse

La demande des consommateurs, un atout pour la production agricole régionale

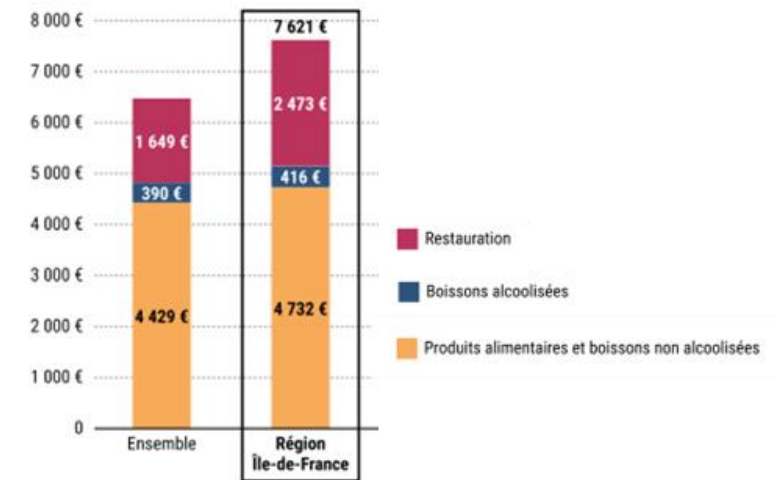
- ✓ L'Île-de-France, 1^{er} bassin de consommation de France
- ✓ Des dépenses alimentaires plus élevées que dans le reste du pays, avec un poids plus important de la restauration hors domicile
- ✓ Une attention croissante à l'origine du produit, à leur qualité et à leurs conditions de production

➡ **Une influence déterminante sur les orientations des filières agricoles**

- ✓ Mais un territoire marqué par des inégalités sociales importantes

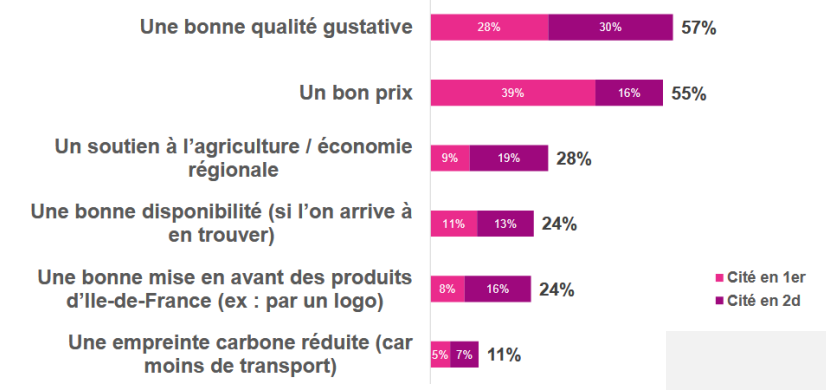
➡ **Veiller à garantir l'accessibilité au plus grand nombre**

Répartition des dépenses des ménages liées à l'alimentation en 2017



Source : Budget des familles 2017, INSEE d'après APUR

« Quelles sont les critères qui vous incitent à acheter des produits locaux (d'Île-de-France) ou vous inciteraient à en acheter plus ? »



Source : Enquête Franciliens 2019, CRÉDOC

La diversification de la production francilienne pour une meilleure résilience

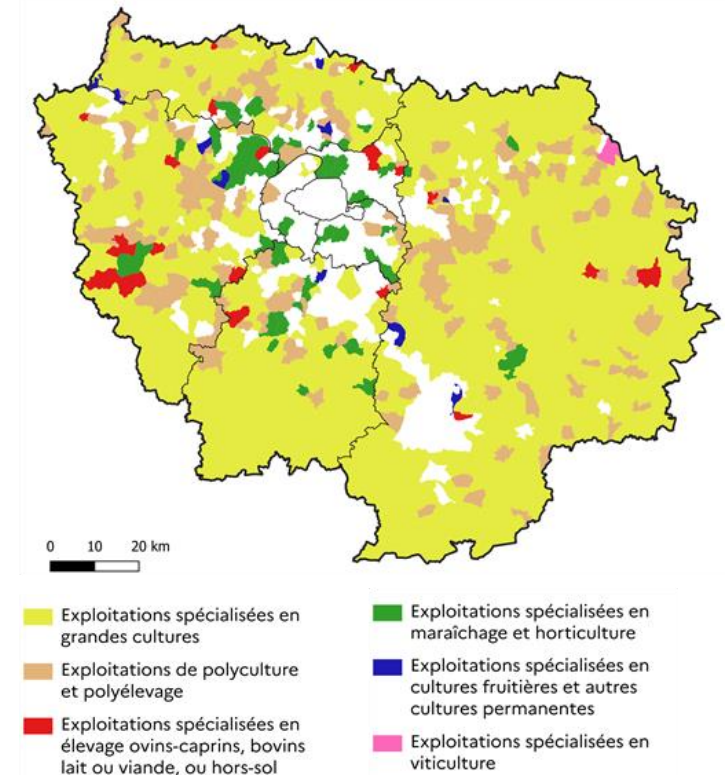
- ✓ Les grandes cultures occupent une place prépondérante dans l'occupation des sols et dans l'économie agricole régionale
- ✓ Cette forte spécialisation rend la région plus vulnérable aux aléas (fluctuations des marchés mondiaux, tensions géopolitiques, effets du changement climatique, etc.) et a un impact sur l'environnement, notamment la qualité des eaux
- ✓ Un regain d'intérêt pour le maraîchage, les productions avicoles et ovines, qui étaient en perte de vitesse depuis 50 ans
- ✓ Les légumineuses, par leur capacité à fixer l'azote de l'air, représentent un intérêt à la fois écologique et économique mais peinent à se développer en Île-de-France



La diversification, une évolution à amplifier

**Un enjeu de recherche variétale
et de structuration de filières de collecte,
de transformation et de commercialisation
des légumineuses**

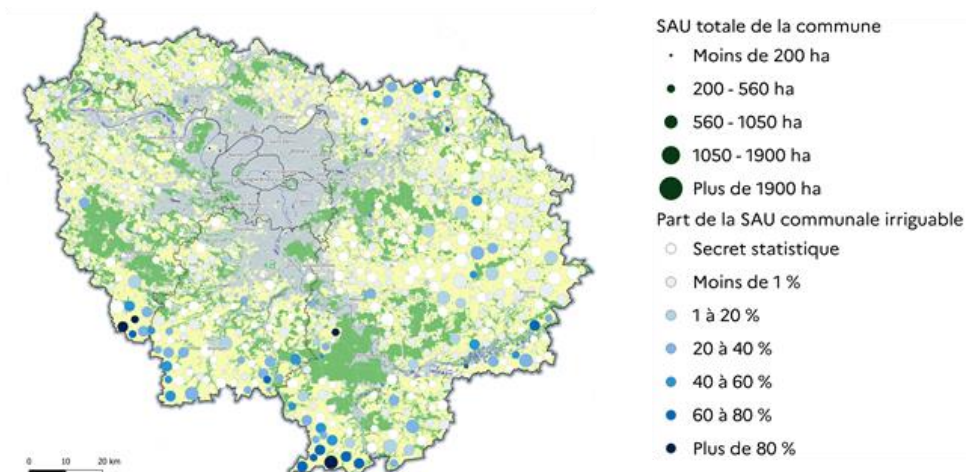
Orientations technico-économiques
des exploitations



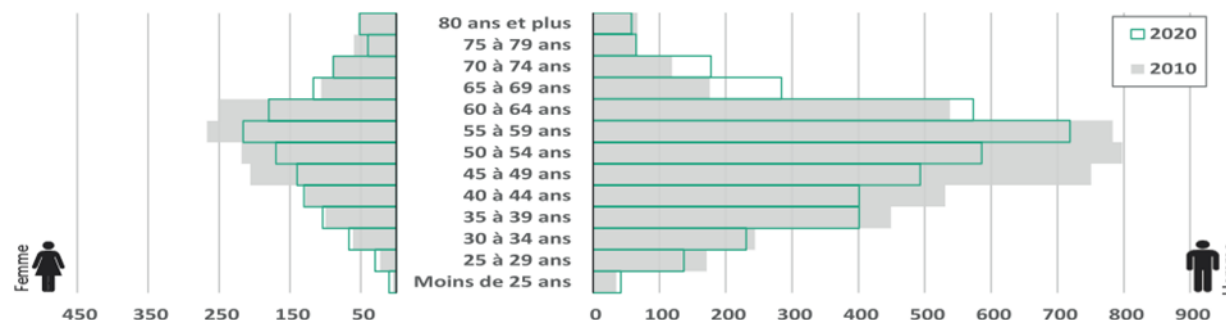
➤ L'accès aux ressources pour produire, de multiple enjeux

- ✓ **Protéger le foncier agricole** dans une région soumise à une forte pression urbaine
- ✓ **Sécuriser l'accès à l'eau** pour accompagner la diversification des cultures dans un contexte de changement climatique
- ✓ **Préserver les ressources naturelles, notamment la qualité des eaux**, via notamment l'allongement des rotations et la diversification
- ✓ **Renforcer l'autonomie des exploitations par rapport aux engrais**, via notamment le développement des légumineuses, de l'élevage et la valorisation des déchets organiques et excréments humains.
- ✓ **Assurer le renouvellement des générations et des compétences**

Carte des surfaces irrigables



Pyramides des âges des chefs d'exploitation et coexploitants franciliens en 2010 et 2020



La transformation et la logistique, des particularités franciliennes à prendre en compte

- ✓ Les capacités d'abattage, de découpe de la viande ou de la transformation des fruits et légumes demeurent limitées au regard des ambitions de relocalisation
- ✓ La gestion de volumes considérables de marchandises requière des plateformes de stockage, transformation et distribution à proximité des bassins de production et de consommation
- ✓ Les contraintes liées au trafic routier, aux coûts de livraison et aux exigences environnementales rendent complexes l'organisation du dernier kilomètre

Le développement d'outils de stockage et de transformation adaptés constitue un enjeu central



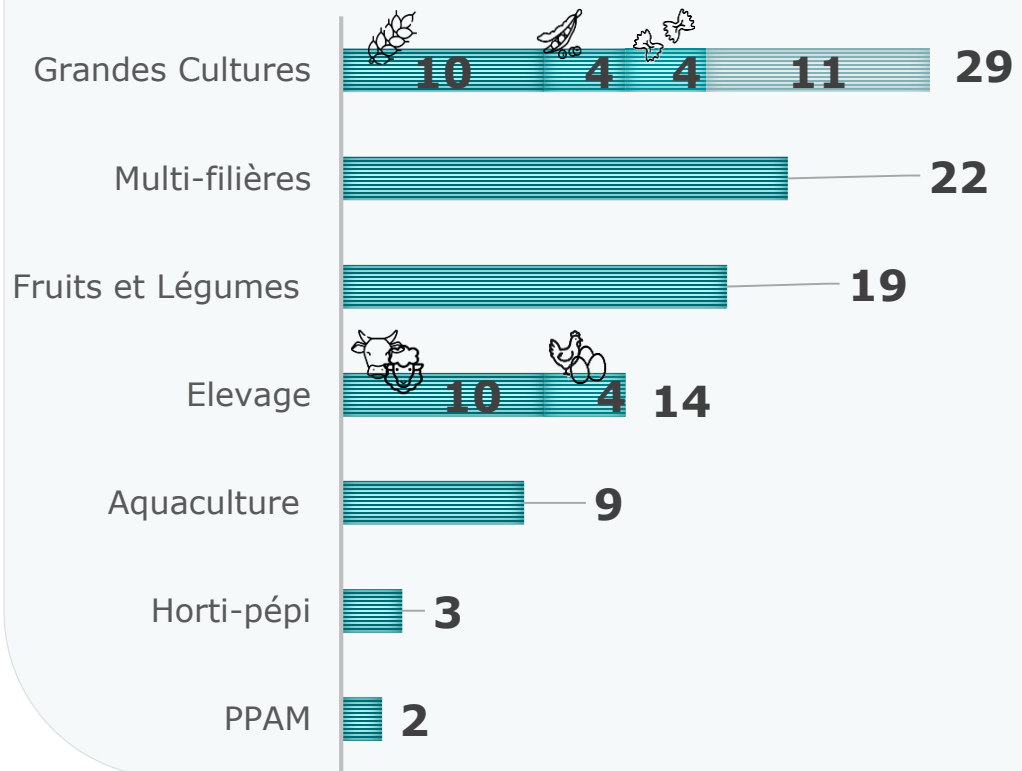
Les initiatives et innovations pour concilier performance économique et transition écologique dans la logistique du dernier kilomètre doivent être favorisées



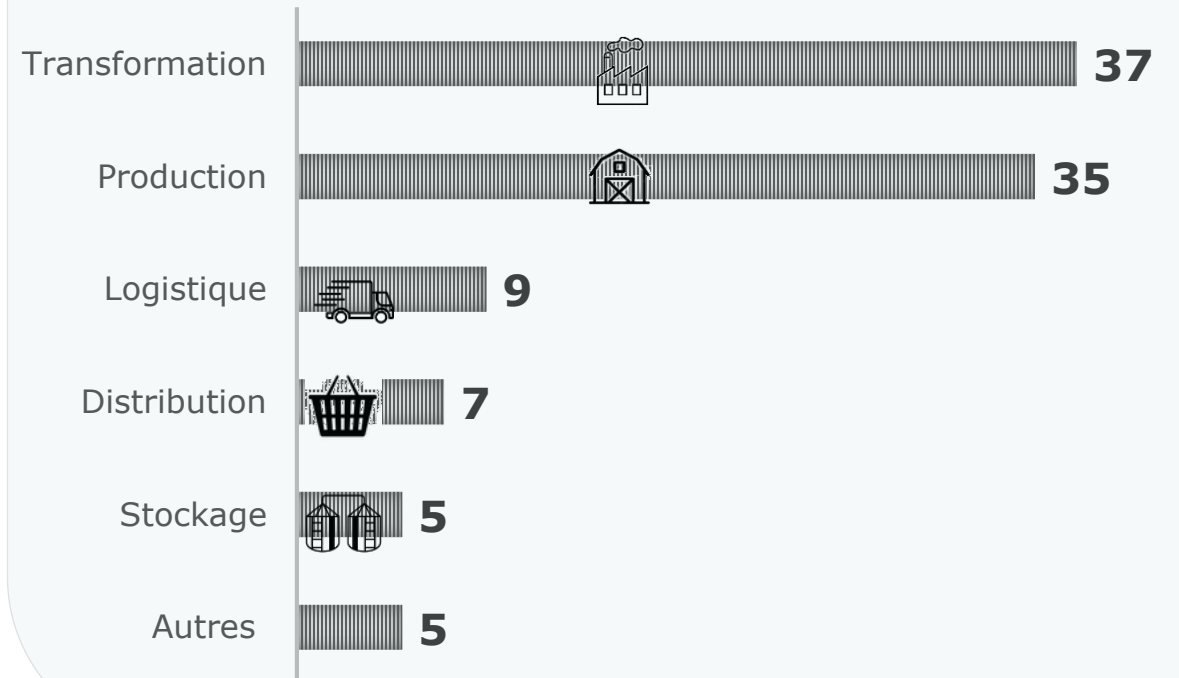
Contribution régionale : objectifs et projets

98 projets recensés en Île-de-France

RÉPARTITION PAR FILIÈRE

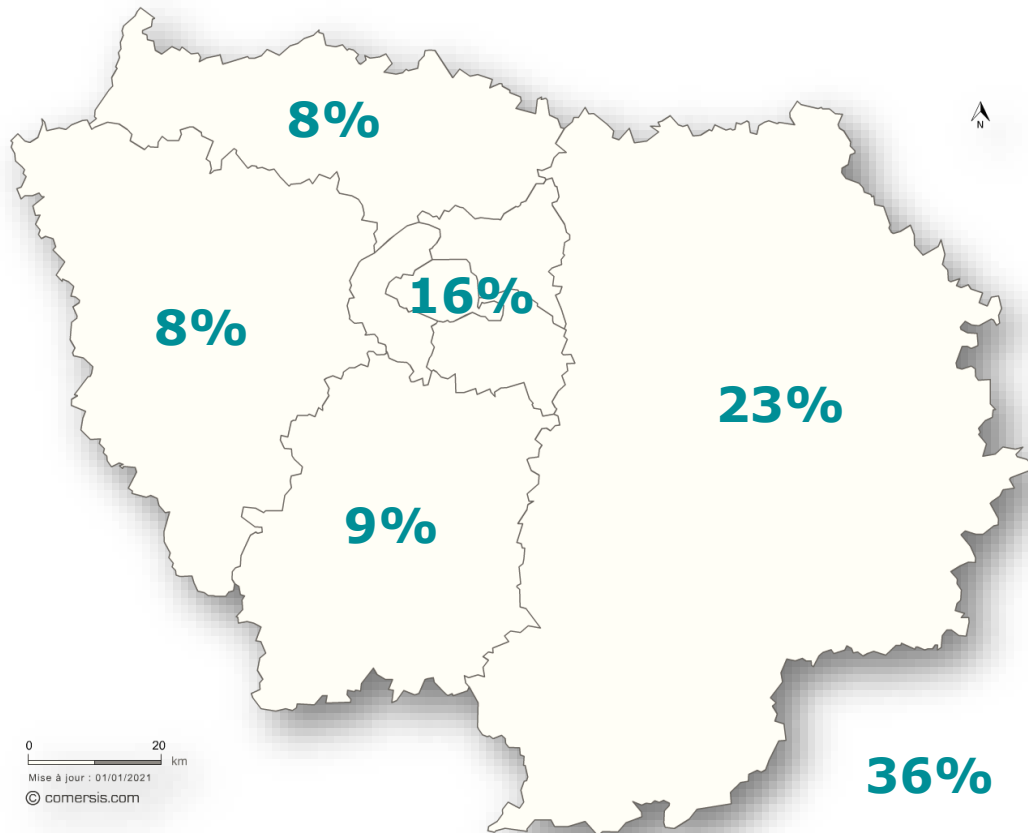


RÉPARTITION PAR SECTEUR

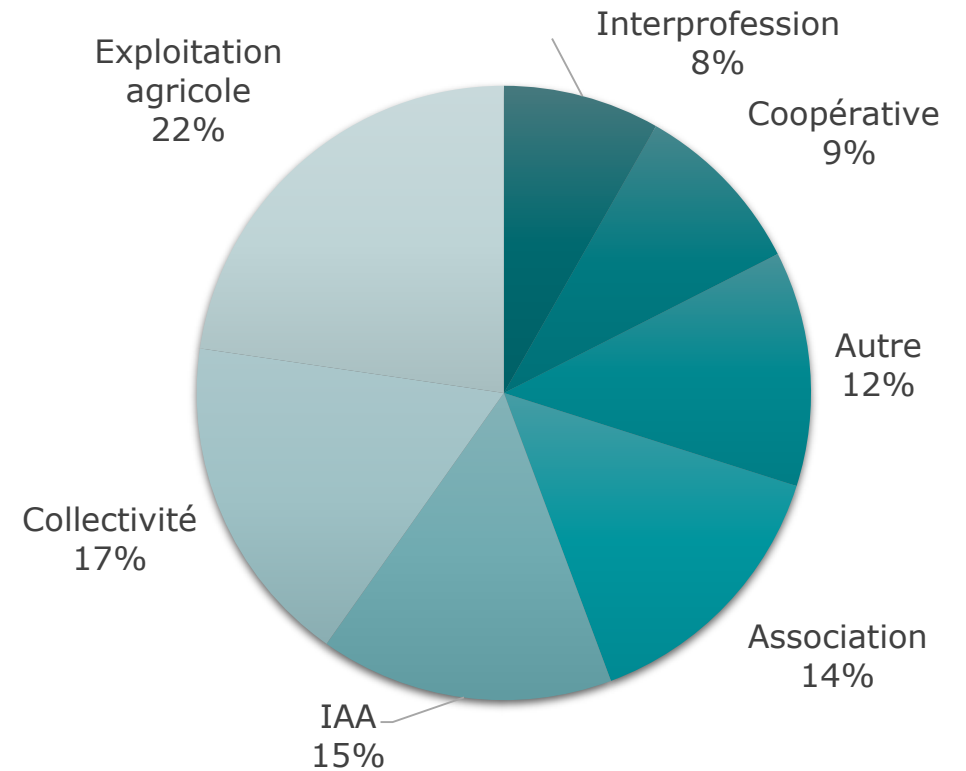


98 projets recensés en Île-de-France

LOCALISATION DES PROJETS



TYPE DE PORTEUR DE PROJET



98 projets recensés en Île-de-France

30 projets liés à la restauration collective
dont 11 portés dans le cadre d'un PAT

Montant des projets :
entre 50 000 € à 10 millions

RESUME

- Prédominance d'initiatives liées à la production et à la transformation
- Volonté des acteurs du territoire de consolider les capacités productives locales liées à la diversification en cours de l'agriculture francilienne
- Développer davantage de valeur ajoutée sur le territoire, notamment en mobilisant la restauration collective comme levier stratégique de débouchés, toutes filières confondues.

Viandes blanches et œufs

Les objectifs régionaux à horizon 2035



Œufs
+50%

Volailles
de chair
+30%

Porc
=



Maintien des outils franciliens
d'abattage

Projets d'installation identifiés à ce jour

16 installations

➡ *+ 60 % du cheptel de poules
pondeuses à horizon 2028*

10 installations

➡ *+ 337 500 emplacements de
volailles de chair*

*(+ 2 025 milliers de têtes par an, ce qui
présenterait presque un doublement de la
production francilienne)*

26 installations

Viandes blanches et œufs

Freins et leviers régionaux

- Accès au foncier
- Acceptabilité sociale des projets d'élevage dans une région où la population est très dense
- Maillage vétérinaire et résilience face aux zoonoses
- Investissements sur l'amont de la filière (poussinières, production d'aliments)
- Alimentation animale accessible
- Stabilité des normes, diminution des délais d'instruction administrative et sécurisation juridique des projets
- Sécurisation de l'aval (abattoirs, transformation et conditionnement, débouchés locaux, GMS, RHD, circuits courts)
- Répartition équitable de la valeur

Ruminants

Les objectifs régionaux à horizon 2035



Ovins
X2
Structurer l'OP

Bovins
viande
+ 1000 JB

Bovins lait
=



Création d'ateliers de transformation
du lait



Valoriser et développer la mise
en marché des carcasses



Soutien à la création et à la
modernisation d'atelier d'élevage d'ovins

Les projets identifiés à ce jour

5 projets visant à assurer
la stabilité du cheptel de vaches
laitières et allaitantes et
l'engraissement supplémentaire de
1000 jeunes bovins et doubler les
effectifs d'ovins

2 projets d'extension/création
d'ateliers de transformation du Lait

3 projets d'approvisionnement
de la restauration collective et
valorisation des carcasses

10 projets



Ruminants

Freins et leviers régionaux

- Maillage vétérinaire et résilience face aux zoonoses
- Consolidation la récente structuration collective de l'élevage bovins
- Développement des AOP et donc production aliment du bétail dans la zone
- Développement de filières équitables
- Alimentation animale accessible
- Lien entre éleveurs et céréaliers (bouclage des cycles des nutriments)
- Investissements dans les outils d'abattage
- Sécurisation de l'aval (abattoirs, transformation, conditionnement, débouchés locaux dans la GMS, la RHD et les circuits courts)
- Répartition de la valeur



Grandes cultures

Les objectifs régionaux à horizon 2035



Culture de
diversification
(protéines
végétales, textile)



Utilisations
non
alimentaires
(méthanisation)



Chanvre
+ 2500 ha



Pâtes : **+ 100 %**

Farine de blé bio régionale : **+ 100 %**

Sucre : maintien de l'outil industriel
francilien

*Pas d'objectif pour l'activité d'ensachage
de la farine car très peu présente dans la
région*

✦ Les projets identifiés à ce jour

6 projets de modernisation et création
d'infrastructures de stockage

4 projets d'augmentation de la
production de pâtes

➡ *Production X2*



9 projets d'accroissement
de la production de farine/pain
(dont la moitié bio) pour des débouchés
locaux (collectivités, boulangeries)

➡ *+ 40 % potentiel du volume de blé
valorisé localement*

Autres projets (production
de légumineuses et d'aliments pour
animaux...)

29 projets



Grandes cultures

Freins et leviers régionaux

- Rénovation des infrastructures vieillissantes de stockage et de transformation des grains, investissement dans des outils de nettoyage et de triage pour faire face à l'amplification du salissement des parcelles et au développement des cultures associées
- Levier de la restauration collective pour le développement de la production régionale de farine de blé tendre et de pâte de blé dur bio
- Des objectifs régionaux de développement de la méthanisation, de nature à contribuer à la diversification, à la résilience et à l'autonomie en azote
- Diversification, relocalisation des débouchés, pluriactivité, etc. pour renforcer la résilience des exploitations face aux aléas climatiques, sanitaires et géopolitiques et aux fluctuations d'un marché mondialisé et très concurrentiel
- Décarbonation des engrais azotés et réduction de la dépendance aux engrais importés, notamment via le développement de légumineuses et de l'élevage
- Compétitivité et partage de la valeur

Fruits et légumes

Les objectifs régionaux à horizon 2035



Production
spécialisée

=

Fruits et légumes
comme cultures
de diversification



Développement outils de transformation
(Agoralim, PAT, etc.)



Favoriser la consommation de fruits
et légumes locaux et de saison

✦ Les projets identifiés à ce jour

8 projets de production, principalement
pour l'approvisionnement de la
restauration collective

➡ + 3,5 % de la production de légumes

9 projets de transformation de fruits
et légumes, principalement pour
l'approvisionnement de la restauration
collective

➡ + 10 500 T pour les légumes

➡ + 24 000 T pour les PDT

➡ + 1 100 tonnes pour les fruits

3 projets pour former ou mettre en
relation les acteurs

20 projets



Fruits et légumes

Freins et leviers régionaux

- Compétitivité, coût de la main d'œuvre, foncier
- Logistique
- Résilience face aux aléas climatiques (accès à l'eau notamment)
- Restructuration de la filière francilienne de fruits et légumes (capacité de stockage, conditionnement)
- Lien amont-aval (contractualisation, rôle des collectivités), levier de la restauration collective
- Dynamique de consommation des franciliens et réponse aux exigences du consommateur
- Promotion de la consommation des fruits et légumes frais, locaux et de saison

➤ Productions spécialisées

Les objectifs régionaux à horizon 2035

Horticulture

Réhabiliter les serres abandonnées
Développer la production de plants pour les collectivités
Maintenir l'offre régionale de formation en horticulture

Aquaculture

Multiplier par 5 la production régionale (100 à 500 tonnes)

PPAM

Développer les PPAM comme cultures de diversification (installation), augmenter les surfaces (+5% ?)

Miel

Diversification des agriculteurs et professionnalisation

Viticulture

Soutenir le développement progressif de la filière viticole francilienne grâce à l'IGP « Île-de-France »

Semences

Soutenir la recherche variétale et la production de semences

✦ Les projets identifiés à ce jour

3 projets horticoles

➡ + 7 % de la production de fleurs coupées

➡ Augmentation de la production de jeunes plants

9 projets d'aquaculture ou d'aquaponie

➡ Augmentation d'un facteur 13 de la production aquacole régionale

2 projets de transformation dans la filière PPAM

14 projets

Productions spécialisées

Freins et leviers régionaux

- Accompagnement des projets innovants, en particulier lorsque le cadre réglementaire est flou
- Accès à des financements pour la réhabilitation et la modernisation des infrastructures (serres, etc...)
- Protéger la production régionale très qualitative (menthe en particulier) face à la concurrence
- Synergie et diversification avec d'autres productions (grandes cultures notamment)
- Structuration de filières – contractualisation amont-aval
- Normes – qualité – compétitivité
- Production de vins de qualité répondant aux besoins du marché francilien
- Maintien de prix rémunérateurs dans une région où les coûts de production sont plus élevés.

Les suites

chambres-agriculture.fr



▪ Reconnaissance des projets d'avenir agricole

Projet de loi d'urgence agricole :

« [...] des comités de pilotage régionaux, présidés par le représentant de l'État dans la région et le président du conseil régional et associant la chambre régionale d'agriculture, reconnaissent des projets d'avenir agricole, initiés et portés par les acteurs économiques du territoire »

« Des engagements réciproques entre ces différents acteurs économiques peuvent être pris par voie contractuelle. »

« Ils bénéficient d'une priorité dans l'accompagnement, notamment financier, par l'Etat et les collectivités territoriales. »

- **Organisation de 4 groupes de travail à l'automne:**
 - « **Financement des projets** »
 - « **Facilitation administrative** »
 - « **Acceptabilité** »
 - « **Engrais** »

- **Articulation** de ces travaux avec ceux de la planification écologique, avec la stratégie Ecophyto 2030 et avec le cadre régional en faveur de la bio

Les suites

- Articulation de ces travaux avec ceux de la planification écologique, avec la stratégie Ecophyto 2030 et le cadre régional en faveur de la bio